



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments

Question écrite n° 75337

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'effet de certains médicaments. Selon la revue Prescrire, certains médicaments peuvent provoquer une forte myopie, notamment les sulfamides antibiotiques, les anti-épileptiques et, même de simples diurétiques. Il s'agirait, ainsi, d'effets secondaires importants, surtout pour les conducteurs, qu'il faudrait signaler de la même manière que les médicaments à effet de somnolence, il aimerait savoir si des actions seraient susceptibles d'être prises pour la mise en garde.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75337

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2002, page 1982